

Encore un petit pas de danse ?

IL SUFFIT D'ECOUTER...

...la cérémonie de passation de pouvoirs entre l'ancien (Kasbarian) et le nouveau (Marcangeli) ministre de la fonction publique pour mesurer le mépris dont les fonctionnaires sont l'objet par nos gouvernants :

Quelques secondes pour remercier les fonctionnaires en 1ère ligne à Mayotte, de longues minutes pour justifier toutes ses attaques contre les fonctionnaires :

« J'ai assumé de faire des économies : de baisser de 25% de l'enveloppe de ce ministère, de geler le point d'indice, de supprimer la prime GIPA, de réduire les absences – trop nombreuses, trop coûteuses- (jour de carence, baisse de l'indemnisation au-delà de la carence). Ces économies pèsent 2 milliards d'euros, sont populaires, si j'en crois les sondages »

L. Marcangeli :

(...) Pas un mot sur l'augmentation du point d'indice ; les conditions de travail dégradées ; le statut des fonctionnaires et leur déroulement de carrière !

Mais surtout ! Il déclare que « les réformes » qu'il entend mener « sont là, prêtes et qu'elles font l'objet d'un consensus politique ». Va-t-il lui aussi, comme son prédécesseur, aller chercher chez Trump et Elon Musk « de bonnes pratiques » pour détruire la fonction publique ?



Ci dessus et en haut à droite Mobilisation du 5 décembre 2024



En 2025 : Stop au fonctionnaire bashing et à l'austérité salariale !

Non, Monsieur Marcangeli, les fonctionnaires ne sont pas responsables de la dette de la France et les fonctionnaires ne sont pas plus absents que les autres salariés de ce pays !

Non, Monsieur Marcangeli, les fonctionnaires n'accepteront pas une nouvelle année de gel du point d'indice.

Non, Monsieur Marcangeli, il n'y a pas de « consensus » dans ce pays pour faire passer vos réformes ultra-libérales, austéritaires et anti-statutaires.

Après la grève et manifestation massive dans l'unité syndicale du 5 décembre dernier, en 2025, la détermination de la CGT demeure intacte pour imposer les revendications des fonctionnaires :

- Abrogation de la réforme des retraites de Borne.
- Retour à la retraite à 60 ans à taux plein.
- Augmentation immédiate du point d'indice à 6 euros*.
- Abandon définitif des 3 jours de carence et de la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie.
- Rétablissement du 1% au CNFPT ! Stop au détournement de la cotisation du CNFPT – salaire socialisé des fonctionnaires territoriaux- pour d'autres missions que celles du CNFPT !

(extrait de la déclaration de la délégation CGT au CNFPT)

.....Suite de l'edito.

M'acquittant aujourd'hui des devoirs inhérents à la responsabilité qui fut la sienne, je souhaite rappeler que ce qui fait vivre la CGT des Territoriaux du Mans est avant tout un collectif de militants et de militantes qui s'investissent dans les différentes structures du syndicat ou de l'inter-professionnel, dans les différents collectifs, pôles et commissions sans lesquels rien ne serait possible.

Lors de ce dernier Congrès, les questions de démocratie interne et d'investissement des adhérent.e.s dans le fonctionnement de notre organisation syndicale ont été largement abordées et ont fait l'objet de votes et de résolutions allant dans le sens d'un renforcement d'un modèle plus collectif. Chacun.e des adhérent.e.s du syndicat peut ainsi y trouver sa place et s'investir selon les sujets qui l'intéressent, les niveaux de responsabilité et modalités qui lui conviennent, dans la perspective d'une meilleure efficacité de l'outil de résistance et de proposition qu'est le syndicat des Territoriaux du Mans.

Flavien Thomas.

POIL À GRATTER VACANCES DE NOEL ANIMEES AUX ETANGS CHAUDS...

...Tout du moins à la cantine. La machine à plonge refusait de fonctionner. D'où service des repas dans des assiettes en carton et beaucoup de vaisselle à la main. Ce serait un problème de pression d'eau. Le prestataire renvoie sur la collectivité. Celle-ci tarde à intervenir.

La viande en sauce coule trop. On ne peut pas demander à des enfants de circuler avec des assiettes en carton. Il a fallu arrêter le self-service.

Même « cirque » le premier mercredi de Janvier... Les conditions de travail des collègues et d'accueil des usagers sont elles prioritaires ?

NETTOYAGE DES VETEMENTS ET EPI

La direction générale n'arrête pas de « penser » nos conditions de travail. Ainsi, pour les services « traitement et métrologie » de la direction de l'eau et de l'assainissement, il n'est plus permis d'utiliser une machine à laver sur site. On a donc inventé une « super-procédure » pour nettoyer vêtements de travail et EPI déjà en sous dotation chronique...

Le service public est inefficace, c'est bien connu ! D'où une délégation au privé. Exemple pour sa réactivité : 19 jours pour traiter un vêtement d'un agent exposé à des pollutions biologiques ou encore d'un agent d'accueil des publics ne semblent pas relever de l'urgence.

hashtag

#CGGT

LE MANS METROPOLE
VILLE DU MANS
CCAS

la
cgt

Edito



Cher.e.s camarades et cher.e.s collègues

L'année qui vient de s'écouler nous a toutes et tous éprouvé dans bien des domaines.

Dans nos collectivités territoriales, tant le gouvernement que l'autorité locale auront poursuivi leurs réformes et mis en œuvre leurs décisions sans se soucier du bien-être des personnels.

La CGT Territoriaux du Mans a œuvré chaque jour à la sauvegarde de l'ensemble de nos droits et garanties collectives et sera toujours, à vos côtés pour lutter et obtenir satisfaction à vos revendications. La CGT Territoriaux du Mans vous souhaite donc une année riche de luttes victorieuses qui nous permettront de reconquérir nos libertés, nos droits et garanties et le retour à un service public de qualité et de proximité et vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2025.

Lors de notre XIIIème Congrès des 6 et 7 juin derniers, la Commission Exécutive nouvellement élue m'a fait l'honneur de m'accorder sa confiance en me nommant secrétaire général du Syndicat des Territoriaux du Mans. J'ai ainsi pris la suite de notre camarade Jean-Luc Pichot, qui a bien voulu porter cette responsabilité à une période particulièrement difficile pour notre organisation. Jean-Luc est aujourd'hui encore pleinement investi au sein de la Commission Exécutive et nous l'en remercions.

Suite page 4.....

02 # Echo des services

03 # Echo des services
On en parle

04 # Le dossier
Poil à gratter

Numéro 16

JANVIER-FEVRIER 2025

DOSSIER : La Valls des ministres : Avons-nous réellement échappé au pire ?

Page 4

DU CHSCT A LA F3SCT, CE N'EST PAS QU'UN SIMPLE
CHANGEMENT DE NOM !

Le CHSCT fonctionnait depuis longtemps par commissions.

Les élus du personnel et de la collectivité s'y rencontraient REGULIEREMENT. Ils étudiaient les besoins et cherchaient ENSEMBLE des solutions rapides et durables concernant les différents dossiers. Chacun dans ses commissions participait activement à la résolution des problématiques rencontrées par les collègues dans les services et les proposaient à l'administration.

Il y avait ainsi une Commission EPI – Habillement qui regroupait les équipements de protection individuelle, bouchons d'oreilles, les gants, chaussures de sécurité, le lavage des vêtements de travail.

Où en sont les marchés publics d'achats des EPI ? Quel est le bilan financier des services qui achètent directement leurs EPI ? Est-ce rentable et réellement efficace de laisser cette gestion aux services ?

Sur ce point, en intersyndicale, les élus F3 SCT attendent des réponses.

Des groupes de travail (Risques Psycho-Sociaux par exemple auquel nous sommes malgré tout associés) semblent avoir vocation à remplacer les commissions. Composition un peu nébuleuse, méthodologie non discutée avec les représentants du personnel en amont...

Beaucoup des anciennes commissions sont en veille, ou inexistantes.

Bref, pour nos conditions de travail, c'est toujours du moins disant.

Suppression des CHSCT



Aujourd'hui plus que jamais il nous appartient à chacun et chacune d'entre nous, avec l'appui de l'outil syndical, de faire émerger et remonter les problématiques de santé, d'hygiène et de sécurité au travail. Exigeons la mise en place de Registres de Sécurité au sein de chaque service conformément à la réglementation, outils qui peuvent nous y aider en mettant la collectivité devant ses responsabilités.



ECHO DES EHPAD

MANAGER, MENAGE NOUS !

Au sein de l'Ehpad public de la Ville du Mans, nous avons pu observer une multiplication des cas de mal-être au travail vécus par nos collègues. Cette situation nous a été démontrée par le fait qu'ils et elles ont été nombreux. Ses à contacter la CGT, ou d'autres syndicats, pour les recevoir et pour les accompagner dans des démarches de signalement auprès de la cellule dédiée.

Rappels à l'ordre abusifs, humiliations en public, tâches punitives, menaces, insultes, fausses rumeurs, tel est le quotidien d'une partie de nos collègues de l'Ehpad, tout du moins de celles et ceux qui auront osé s'exprimer. Malgré cela, jours et nuits, elles et ils assurent les ménages, les repas ou encore les soins de nos aînés dépendants dans un contexte supplémentaire ou le nombre de personnels est insuffisant et les moyens matériels manquent à l'appel.

Pour mettre en lumière cette réalité la CGT a réalisé un sondage auprès de nos collègues de l'Ehpad sur la base de deux questionnaires. Le premier pour démontrer les situations de violences psychologiques vécues. Le second pour évaluer le niveau d'épuisement professionnel (ou burnout). Les résultats n'ont pas valeurs de diagnostics médicaux et sont obtenus sur déclaration des sondés, mais cela ne retire rien au fait que les chiffres en disent long !

Parmi celles et ceux qui ont répondu au premier questionnaire, 69 % déclarent avoir vécu des situations de violences psychologiques, 46 % déclarent en avoir été témoin envers d'autres collègues et, si « seulement » 46 % considèrent en être victimes, près de 54 % d'entre elles et eux le sont réellement. 67 % disent avoir subi ces actes de la part de leur(s) supérieur(s) hiérarchique(s).

Les résultats du second questionnaire ne sont pas moins parlants... 31 % des collègues sondés démontrent un niveau faible d'épuisement professionnel mais 17 % atteignent un niveau modéré et 52 % atteignent un niveau élevé (voir très élevé). 69 % atteignent donc un niveau d'épuisement professionnel inacceptable dans une situation de travail normale.



Les causes de ces situations ?

Les collègues attribuent très majoritairement cela à une mauvaise ambiance générale au travail ou encore à une mauvaise organisation du travail mais surtout à des problèmes de management. CQFD !

Pour la CGT ces résultats sembleraient démontrer l'existence de Risques Psycho-Sociaux importants au sein de l'Ehpad induits par l'organisation du travail et les rapports hiérarchiques auxquels la réorganisation de l'Ehpad en janvier 2024 et la mise en œuvre de « l'Inter-Site » ne sont pas étrangers !

Supprimer l'Inter-Site ?

Alors que les collègues et les organisations syndicales alertent depuis plus d'un an sur cette réorganisation et ses potentielles conséquences, la direction de l'Ehpad avait décidé en septembre dernier de réaliser sa propre enquête auprès des collègues pour recueillir leurs observations sur l'Inter-Site. Malgré la forme du questionnaire qui force le sourire et qui tentait de nous faire voir la vie du « bon » côté, les résultats, la aussi, sont sans appel !

Plus de 80 % des sondés sont en désaccord avec l'Inter-Site et bien peu d'entre elles et eux conseilleraient l'Ehpad à leurs proches...

Selon la direction cela démontre, c'est une évidence, que la mise en œuvre de celui-ci n'a pas encore été suffisamment loin.

Des résultats inquiétants ?

Chose inhabituelle, suite à la distribution de notre questionnaire la direction de l'Ehpad et la DRH semblent inquiets des résultats et de leurs répercussions au point de nous avoir relancé à plusieurs reprises pour qu'on leur en fasse une restitution dans un petit bureau rue Hémon.

Pour la CGT c'est la santé et le bien-être de nos collègues qui nous inquiètent car ces situations de travail ont des conséquences sérieuses sur la santé qui peuvent notamment se manifester par des maladies cardio-vasculaires, des cancers, des troubles anxio-dépressifs, voire des suicides ! Et puisque la direction ne nous avait pas entendu lors d'une réunion à notre demande pour les interpellés sur des situations problématiques vécues par certaines collègues, cette restitution se fera donc en séance plénière de la F3SCT.

En attendant, si la direction souhaite nous rencontrer, nos locaux se trouvent au 3ème étage au fond à

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

DES CHIFFRES INCONTES-TABLES

Le Rapport Social Unique est d'origine patronale. Une photographie partielle des collectivités. Il est passé en CST et sera présenté aux élus.

Mais tous ne le lisent pas. Prenons un exemple : Le salaire net de démarrage à 1700 euros, une belle légende ! Pourtant proclamée fin 2023 dans la salle du conseil !

Là, la rémunération indiciaire moyenne brute dépasse à peine les 2000 euros mensuels. Il y a certes les primes, mais quand c'est du RIFSEEP niveau 10 ou 11, ça ne fait guère remonter la courbe !



Les effectifs des collectivités sont globalement stables. On note une perte de 6 pour les statutaires et le recrutement net d'une trentaine de contractuels. La précarité continue donc de faire son trou !

On a recruté aussi plusieurs « améliorateurs du management » et assimilés dont le rôle est avant tout d'accentuer la pression sur les agents au nom de l'amélioration du service public au moment même où ce dernier est encore mis à mal par des politiques de restrictions budgétaires... Des postes qui d'ailleurs entrent difficilement dans les grilles statutaires. Un bon prétexte pour des recrutements précaires. !

Ce document se veut social. Beaucoup de chiffres sur la Maladie et les accidents. Plus d'un tiers des agents en Ville et plus de quatre sur dix en Le Mans Métropole se sont vu infliger un jour de carence.



Mobilisation du 5 décembre 2024

Une mesure antisociale qui rapporte à la collectivité !

La CGT continue de refuser toute notion d'absentéisme « compréhensible ». Ce langage méprisant et technocratique est à bannir !

ACCIDENT DE TRAVAIL

Remplir une déclaration d'accident du travail est un droit. Le contenu n'engage que le collègue concerné et les éventuels témoins. Votre encadrant n'a pas à s'y opposer. S'il a des remarques à faire, ce sera ensuite. Côté administration, le pôle « accompagnement social et médical » est là pour ça. Côté agent, vos représentants en F3SCT le sont aussi !



RSA

ECHANGERAIS FONCTIONNAIRE CONTRE DIX EREMISTES...

Comme chacun sait, pour toucher le RSA, il faudra désormais s'engager à travailler 15 heures par semaine. Tous les départements relayent cette décision gouvernementale. Pas seulement ceux de droite comme la Sarthe.

Sommes-nous concernés. Oui ! Car après les services civiques et l'accueil de stagiaires, apprentis etc.... notre employeur risque d'y voir une aubaine. Soit en divisant chaque « équivalent temps plein » en miettes, soit en accueillant des renforts pour les moments forts. Pour faire la plonge, par exemple ! En perspective, des économies sur les heures supplémentaires ! En attendant pire !